



Société fiduciaire

Lausanne

Normes comptables, de quoi parlons-nous ?

Sommaire

Normes comptables

- Code des obligations
- Swiss GAAP RPC
- IFRS pour PME
- IAS/IFRS référentiel global
- US GAAP
- IPSAS

Code des obligations

- Révision importante du droit de la SA en juin 1992
- Révision importante du droit de la Srl avec entrée en vigueur au 01.01.2008
- Section relative aux principes comptables très peu développée
- Règles comptables rarement en contradiction avec les normes comptables plus élaborées

Code des obligations

RESERVES LATENTES

Swiss GAAP RPC : principes généraux

- GAAP = principes comptables généralement admis
- RPC = recommandation pour la présentation des comptes (FER en allemand)
- Normes éditées par une fondation privée dès 1984 (Nombreuses modifications)
- Buts
 - Améliorer la transparence et la précision
 - Base normative obligatoire dans certains domaines d'activités
- Référentiel minimum dès le 01.01.2005 pour les sociétés cotées au second marché de la Bourse suisse
- A ce jour : 24 normes applicables

Swiss GAAP RPC : raisons poussant à son utilisation

1. Structure de présentation des comptes adéquate

- Image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view)

2. Amélioration de la communication

- Investisseurs
- Banques
- Autres milieux concernés

3. Facilitation de la comparabilité

- Dans le temps
- Entre entités

Swiss GAAP RPC : concept

Structure modulaire : 4 éléments fondamentaux

- Cadre conceptuel
- RPC fondamentales
- Autres normes
- RPC pour les comptes consolidés

Swiss GAAP RPC – critères de taille

Sont considérées comme ayant une petite taille, les sociétés qui ne dépassent pas, durant deux années successives, deux des valeurs suivantes :

- Total du bilan : CHF 10 millions
- Chiffre d'affaires : CHF 20 millions
- Effectif : 50 emplois à plein temps en moyenne annuelle

Swiss GAAP RPC : utilisateurs

- Petites et moyennes entités
- Groupes à rayonnement national
- Divers secteurs d'activités spécifiques

Swiss GAAP RPC : Avantages et inconvénients

- Règles de présentation des comptes maîtrisables
- Traitement des instruments financiers ou des engagements de prévoyance, adapté aux PME
- Charge proportionnelle au résultat souhaité
- Faibles coûts d'introduction
- Peu de changements prévus ces prochaines années

MAIS

- Pas applicable au plan international
- Manque de précisions et d'exemples pratiques

IFRS pour PME : principes généraux

- Norme définitive publiée en juillet 2009
- Traduction française disponible en novembre 2010
- Utilisateurs : toute entité non cotée, sans critère de taille

IFRS pour PME : aperçu

- Division : 35 sections
- Document indépendant
- Exemples d'états financiers
- Informations à fournir : seulement 300
- Mise à jour régulière
- Programmes d'entraînement
- Reconnaissance internationale

IFRS pour PME : objectifs

- Destinataires : actionnaires, établissements financiers, investisseurs et autres
- Présentation homogène des comptes
- Meilleure image de la situation économique réelle d'une entité
- Identification de la performance ou contre-performance du management

IAS/IFRS Référentiel global : principes généraux

- Créé en 1973
- 1 cadre conceptuel, 40 normes et plus de 20 interprétations
- Adoptées par l'UE dès le 01.01.2005
- Seul référentiel étranger autorisé à la Bourse suisse avec les US GAAP
- Convergence des Normes IFRS et US GAAP

IAS/IFRS Référentiel global : problématique

- Complexité
- Normes trop générales
- Normes évolutives
- Langues, terminologie et culture
- Inadapté aux PME

US GAAP : principes généraux

- Crise de 1929
- Securities Acts
- Application très restrictive
- Littérature comptable très (trop?) détaillée

IPSAS : principe généraux

- Secteur public
- Institutions nationales, régionales, locales
- Inadaptées aux entreprises publiques avec statut commercial
- Largement inspirées des IFRS
- 27 normes
- Application : Canton de Genève

Merci de votre attention !